

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 6 AVRIL 2023

Le 06 Avril 2023, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LEPARRE-MEDOC, légalement convoqué le 31 Mars 2023, s'est assemblé au salon d'honneur de la Mairie, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, LAPARLIERE, HUE, ROBERT, MESSYASZ, CAZAUBON, GARRIGOU, CHAPELLAN Adjoints, FLEURT, SCOTTO DI LUZIO, SONNI, SEGUIN, CROMER, GOFFREDI, BASQUE, LE BREDONCHEL, ROHEL, CADRET, BOYER, SANS, QUILLET, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme MUSETTI	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme FERNANDEZ Adjointe
Mme DALCIN	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. LAPARLIERE Adjoint
M. ALCOUFFE	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	Mme BOYER Conseillère M ^{ale}

ABSENTS EXCUSÉS : MM. BOUDEAU, BAHLOUL, MICHELON et SETTIER Conseillers M^{aux}

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARRIGOU Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEUR : Joël CAZAUBON

299- OBJET : Contribution financière pour la consommation d'eau des services communaux

M. le Maire propose au conseil d'instaurer une participation financière de la commune à la régie de l'eau, à hauteur de **15 000 €** pour l'année 2023, révisable annuellement, pour la consommation d'eau des bâtiments, des services et des espaces publics.

Vu le conseil d'exploitation des régies Eau et Assainissement et la commission des finances qui se sont tenus les 28 Mars et 3 Avril 2023, favorables à l'unanimité,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ

- ☞ Décide d'instaurer une participation financière de la commune à la régie de l'eau, pour la consommation d'eau des services communaux,
- ☞ Fixe à **15 000 €** ladite contribution qui sera révisable annuellement,
- ☞ Autorise M. le Maire à signer tout document nécessaire à la présente décision.



Pour copie conforme
Le Maire

Bernard GUIRAUD

Acte télétransmis au contrôle de légalité
Numéro de l'accusé réception
033-213302409-20230406-299-DE
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Publié ou notifié le 07/04/2023